

Communiqué de presse

## Mesures pour les restaurants de Crans-Montana

En ces temps difficiles, les trois communes de l'Association des communes de Crans-Montana ont planché sur une aide aux restaurateurs et aux hôteliers. Ils pourront plus facilement utiliser l'espace public.

Crans-Montana, le 18 mai 2020.

Les trois communes de la destination de Crans-Montana, l'ACCM et CMTC, en ces temps difficiles, ont échangé à plusieurs reprises pour élaborer des plans de relance économique. L'incertitude sur les opportunités de retour à la normale pour cet été oblige les autorités à prévoir des solutions intermédiaires aussi créatives que possible.

Dans ce contexte, les autorités communales souhaitent donner à leurs acteurs économiques la possibilité d'utiliser le territoire public (trottoirs, places, etc.) pour étendre leurs activités dans le respect des règles données par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Les demandes concrètes, dûment expliquées et motivées par un dossier détaillé (nombre de tables, disposition prévue, plan, etc.) peuvent être adressées par les demandeurs à l'administration communale, service technique, de la commune respective au plus tard le 4 juin 2020. Cette possibilité est réservée aux acteurs économiques qui sont soumis à la taxe de promotion touristique des 3 communes.

Par cette action, les autorités politiques souhaitent permettre aux acteurs touristiques de se donner un maximum de chance pour passer cette période délicate.

### Contact

M. David Bagnoud, président du Comité Directeur de l'ACCM,  
[david.bagnoud@lens.ch](mailto:david.bagnoud@lens.ch), 079 441 34 34